



L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

OPTIMISATION DU TEMPS D'APPRENTISSAGE

1. ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (Conseil) place une grande importance sur l'optimisation du temps d'apprentissage et veut assurer la réussite de chaque élève. En lien avec sa mission d'éducation catholique de langue française, le Conseil :

- 1.1. offre une éducation à ses élèves qui adhère aux curriculums de la province et qui empreigne tous les apprentissages dans la foi évangélique et la culture francophone – un système de valeurs intrinsèques qui durent toute la vie durant;
- 1.2. vise à offrir aux élèves et au personnel les meilleures installations et les meilleurs outils possibles pour favoriser l'apprentissage au XXI^e siècle;
- 1.3. reconnaît que les activités périscolaires, parascolaires, sportives, interscolaires et étudiantes (ci-après « activités ») ainsi que les sorties éducatives (ci-après « sorties») contribuent au développement de l'élève sur tous les plans;
 - 1.3.1. assure que les activités et les sorties sont disponibles et offertes à tous les élèves;
 - 1.3.2. met en place un mécanisme de gestion et de supervision des activités et des sorties qui met l'accent sur la responsabilisation du personnel et des intervenants, ainsi que la gestion des risques;
 - 1.3.3. assure que le personnel scolaire fait un choix judicieux quant aux activités et aux sorties organisées et en évalue continuellement leur pertinence et leur valeur ajoutée à l'apprentissage;
 - 1.3.4. reconnaît l'importance d'évaluer la quantité et la qualité des activités et des sorties organisées afin qu'elles ne nuisent ou n'entravent pas l'optimisation du temps d'apprentissage.